



À la découverte de l'espace naturel sensible Le Marais des Cavins



Accès depuis **Bourdon** : parking situé sur la RD 57, en face de la coopérative agricole.
Coordonnées GPS : Lat : 49.982768 - Lon : 2.070133

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE



● **Propriété** du Conseil départemental de la Somme.

● **Commune :** Bourdon

● **Surface :** 22 ha

● Espèces emblématiques :

• Pour la faune :

la Phalène sagittée, le Criquet ensanglanté, le Grèbe castagneux, le Blongios nain.

• Pour la flore :

la Morène aquatique, le Carex flava, le Scirpe épingle.

LE PATRIMOINE NATUREL

Le Marais des Cavins se situe dans la moyenne vallée de la Somme, entre Amiens et Abbeville, au cœur du site Ramsar des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre. Cette propriété s'inscrit dans un marais plus vaste qui comporte de nombreuses langues de terre occupées par des massifs de roseaux et des fourrés de saules. Il comporte de grandes surfaces d'eau libre.

LE PATRIMOINE CULTUREL

L'œuvre « En Famille » d'Hector Malot se déroule dans les marais de la Somme à proximité de Flixecourt. L'héroïne trouve refuge et nourriture dans ces marais. En référence et en hommage à cette œuvre, un parcours a été aménagé au cœur du Marais des Cavins.

L'OUVERTURE AU PUBLIC

Le parcours familial et didactique de 3 km est aménagé au départ du parking. Des panneaux et tables d'interprétation ont été installés pour valoriser les richesses des marais avec, pour fil conducteur l'œuvre « En famille » d'Hector Malot, largement inspiré des étangs de la Somme et des filatures Saint Frères de la Vallée de la Nièvre.

LA GESTION PRATIQUÉE

Le Département est propriétaire de cet espace naturel sensible. Il y préserve le patrimoine écologique (faune/ flore) et permet, au plus grand nombre, de le découvrir. Le Département bénéficie de l'assistance du **Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** pour la mise en œuvre d'une gestion adaptée à la préservation des richesses naturelles de ce site.

VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale





Observer...



Ce milieu est constitué d'une prairie dense de roseaux et de hautes plantes herbacées vivaces. Cette végétation inféodée aux zones humides joue un rôle écologique important. Non entretenue, une mégaphorbiaie s'embroussaille rapidement et évolue en boisement.



Cet oiseau est le plus petit des membres de la famille des grèbes. Il aime « jouer à cache-cache » en plongeant sans cesse. C'est le seul grèbe d'Europe à pondre régulièrement deux fois par an. Discret, il s'installe sur les lacs, étangs, mares ou marais possédant une végétation assez dense sur les rives.

Comprendre...



Les saules taillés en têteard sont coupés à hauteur d'homme. Suite au développement de rejets, les branches sont recépées tous les cinq ans environ. Jadis, souvent plantés pour matérialiser les limites de propriété, ils étaient entretenus pour une utilisation comme bois de chauffage. Les vieux sujets ont un cœur qui se creuse naturellement avec les intempéries. Les cavités ainsi formées constituent des lieux de vie et de refuge pour certaines espèces (chauves-souris, chouettes...).

Découvrir...



Des sentiers aménagés permettent de découvrir le site librement. Il est aussi possible de découvrir cet espace naturel dans le cadre de visites guidées avec l'office du tourisme local ou l'Association Hector Malot.

Un autre site, le Marais du Château, est fermé au public mais est ouvert exceptionnellement, lors de sorties encadrées par des guides nature Qualinat.

<https://www.sortie-nature.fr>

Le saviez-vous ?

On rencontre dans les marais deux espèces de nénuphar : le jaune et le blanc. La présence de nénuphars blancs témoigne de la bonne qualité de l'eau.

Contact : Conseil départemental de la Somme
03 22 71 81 71 - environnement@somme.fr

www.somme.fr/ens



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



Région
Hauts-de-France

